

**ANNEXE «B»**



Montréal, le 18 juillet 2005

Monsieur Monsieur Bernard Armand  
Directeur général  
Ville de Saint-Constant  
147, rue saint-Pierre  
Saint-Constant (Québec) J5A 2G2

**OBJET : Drainage de l'autoroute 30 au sud de la zone urbaine**

---

Monsieur

La présente donne suite à votre lettre du 30 juin dernier, dans laquelle vous soulevez certaines questions à l'égard du drainage projeté pour le projet l'autoroute 30, au sud de la zone urbaine de votre municipalité.

Le drainage de l'emprise de l'autoroute 30 est conçu de façon à maintenir intactes la localisation et la capacité actuelles de chacun des cours d'eau, rivières et branches, existant sur le territoire traversé par le projet. Ainsi, tel qu'il en fut discuté avec monsieur Michel Cyr, les calculs indiquent que l'impact du projet sur la situation actuelle du drainage est négligeable, et ce, pour chacun des bassins et sous bassins de drainage impliqués.

Quant à l'effet de l'autoroute 30 dans le sens de la rétention des eaux ou de l'endiguement des crues, non seulement ce n'est pas un objectif visé mais c'est un impact à éviter, étant donné les conséquences négatives sur les propriétés en amont.

Conséquemment, votre municipalité doit poursuivre les démarches déjà planifiées, puisque aucune modification importante à la situation actuelle du drainage n'est reliée à la construction prochaine de l'autoroute 30.

Veillez agréer, monsieur Armand, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Le directeur,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Paul-André Fournier". The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke at the end.

**PAUL-ANDRÉ FOURNIER**

PAF/GL/fj

c.c. M. Gildard Lanteigne, ing. DOM